

REPUBLIQUE FRANCAISE

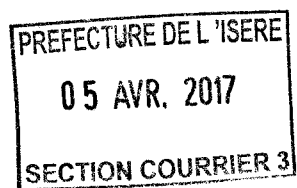
21380186300068

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
GRESSE EN VERCORS

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE MENS

SERVICE PUBLIC LOCAL
GRESSE EN VERCORS

M49



BUDGET PRIMITIF

BUDGET : EAU-ASSAINISSEMENT

ANNEE 2017

GRESSE EN VERCORS - 38 - EAU-ASSAINISSEMENT	BP 2017
---	---------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2016 après le vote du compte administratif 2016.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTE	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	228 471,00	200 069,17
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 28 401,83
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	228 471,00	228 471,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	112 691,19	133 524,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)	3 500 000,00	3 500 000,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 20 832,81	(si solde positif)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	3 633 524,00	3 633 524,00
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	3 861 995,00	3 861 995,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent. Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	57 500,41	0,00	96 430,64	96 430,64	96 430,64
012	Charges de personnel et frais assimilés	18 000,00	0,00	19 000,00	19 000,00	19 000,00
014	Atténuations de produits	18 500,00	0,00	14 500,00	14 500,00	14 500,00
65	Autres charges de gestion courante		0,00	7 911,35	7 911,35	7 911,35
Total des dépenses de gestion des services		94 000,41	0,00	137 841,99	137 841,99	137 841,99
66	Charges financières	5 926,15	0,00	5 391,50	5 391,50	5 391,50
67	Charges exceptionnelles	5 447,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (exploitation)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		105 373,56	0,00	143 233,49	143 233,49	143 233,49
023	Virement à la section d'investissement (6)	39 260,65		21 539,00	21 539,00	21 539,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	67 687,79		63 698,51	63 698,51	63 698,51
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		106 948,44		85 237,51	85 237,51	85 237,51
TOTAL		212 322,00	0,00	228 471,00	228 471,00	228 471,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

228 471,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat* de service	191 499,97	0,00	180 000,00	180 000,00	180 000,00
74	Subventions d'exploitation		0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		191 499,97	0,00	180 000,00	180 000,00	180 000,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	500,00	0,00	998,74	998,74	998,74
Total des recettes réelles d'exploitation		191 999,97	0,00	180 998,74	180 998,74	180 998,74
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	20 322,03		19 070,43	19 070,43	19 070,43
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		20 322,03		19 070,43	19 070,43	19 070,43
TOTAL		212 322,00	0,00	200 069,17	200 069,17	200 069,17

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

28 401,83

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

228 471,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	66 167,08
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	6 079,27	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	14 999,56	0,00	76 650,70	76 650,70	76 650,70
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 661 360,80	3 500 000,00	4 200,00	4 200,00	3 504 200,00
Total des dépenses d'équipement		3 682 439,63	3 500 000,00	80 850,70	80 850,70	3 580 850,70
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	12 235,41	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	12 770,06	12 770,06	12 770,06
26	Participations et créances rattachées à des pa		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		12 235,41	0,00	12 770,06	12 770,06	12 770,06
4581	Total des opé. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		3 694 675,04	3 500 000,00	93 620,76	93 620,76	3 593 620,76
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	20 322,03		19 070,43	19 070,43	19 070,43
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		20 322,03		19 070,43	19 070,43	19 070,43
TOTAL		3 714 997,07	3 500 000,00	112 691,19	112 691,19	3 612 691,19

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

20 832,81

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

3 633 524,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	2 480 945,00	2 398 000,00	0,00	0,00	2 398 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 102 857,58	1 102 000,00	0,00	0,00	1 102 000,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 583 802,58	3 500 000,00	0,00	0,00	3 500 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	25 043,00	0,00	27 453,68	27 453,68	27 453,68
106	Dotations, fonds divers et réserves (7)	48 392,98	0,00	20 832,81	20 832,81	20 832,81
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des pa		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		73 435,98	0,00	48 286,49	48 286,49	48 286,49
4582	Total des opé. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		3 657 238,56	3 500 000,00	48 286,49	48 286,49	3 548 286,49
021	Virement de la section d'exploitation (4)	39 260,65		21 539,00	21 539,00	21 539,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	67 687,79		63 698,51	63 698,51	63 698,51
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		106 948,44		85 237,51	85 237,51	85 237,51
TOTAL		3 764 187,00	3 500 000,00	133 524,00	133 524,00	3 633 524,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

3 633 524,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

66 167,08

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	96 430,64		96 430,64
012	Charges de personnel et frais assimilés	19 000,00		19 000,00
014	Atténuations de produits	14 500,00		14 500,00
65	Autres charges de gestion courante	7 911,35		7 911,35
66	Charges financières	5 391,50	0,00	5 391,50
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	63 698,51	63 698,51
022	Dépenses imprévues (exploitation)	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		21 539,00	21 539,00
Dépenses d'exploitation - Total		143 233,49	85 237,51	228 471,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	228 471,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	19 070,43	19 070,43
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	12 770,06	0,00	12 770,06
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	76 650,70	0,00	76 650,70
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	3 504 200,00	0,00	3 504 200,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
Dépenses d'investissement - Total		3 593 620,76	19 070,43	3 612 691,19

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	20 832,81
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 633 524,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	180 000,00		180 000,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	998,74	19 070,43	20 069,17
Recettes d'exploitation - Total		180 998,74	19 070,43	200 069,17

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

28 401,83

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

228 471,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	27 453,68		27 453,68
13	Subventions d'investissement	2 398 000,00	0,00	2 398 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	1 102 000,00	0,00	1 102 000,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		63 698,51	63 698,51
Recettes d'investissement - Total		3 527 453,68	85 237,51	3 612 691,19

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

AFFECTATION AUX COMPTES 106

20 832,81

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

3 633 524,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M.41, en M.43 et en M.44.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général (5)(6)	57 500,41	96 430,64	96 430,64
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie,...)	9 500,41	20 000,00	20 000,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	3 000,00	500,00	500,00
6066	Carburants	1 300,00	1 300,00	1 300,00
61521	Entretien et réparations bâtiments publics		16 200,00	16 200,00
61523	Entretien et réparations réseaux		10 000,00	10 000,00
61528	Entretien et réparations autres biens immobiliers	25 000,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	8 000,00	37 630,64	37 630,64
618	Divers	4 500,00	5 000,00	5 000,00
626	Frais postaux et frais de télécommunications	2 200,00	2 300,00	2 300,00
6378	Autres impôts, taxes et versements assimilés	4 000,00	3 500,00	3 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	18 000,00	19 000,00	19 000,00
621	Personnel extérieur au service	18 000,00	19 000,00	19 000,00
014	Atténuations de produits (7)	18 500,00	14 500,00	14 500,00
701249	Reversement redevance pour pollution d'origine domestique	12 000,00	9 500,00	9 500,00
706129	Reversement redevance pour modernisation des réseaux de c	6 500,00	5 000,00	5 000,00
65	Autres charges de gestion courante		7 911,35	7 911,35
6541	Créances admises en non-valeur		7 911,35	7 911,35
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		94 000,41	137 841,99	137 841,99
66	Charges financières (b)(8)	5 926,15	5 391,50	5 391,50
66111	Intérêts réglés à l'échéance	5 926,15	5 391,50	5 391,50
67	Charges exceptionnelles (c)	5 447,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 447,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (exploitation) (f)		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		105 373,56	143 233,49	143 233,49
023	Virement à la section d'investissement	39 260,65	21 539,00	21 539,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (11)(12)	67 687,79	63 698,51	63 698,51
6811	Dotations aux amortissements immos corporelles et incorporelles	67 687,79	63 698,51	63 698,51
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		106 948,44	85 237,51	85 237,51
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		106 948,44	85 237,51	85 237,51
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		212 322,00	228 471,00	228 471,00

+

RESTES A REALISER 2016 (13)	0,00
-----------------------------	------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	228 471,00
--	------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

GRESSE EN VERCORS - 38 - EAU-ASSAINISSEMENT		BP	2017
III - VOTE DU BUDGET		III	
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES		A1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M 43 et en M 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marci	191 499,97	180 000,00	180 000,00
7011	Ventes d'eau	101 499,97	95 000,00	95 000,00
701241	Redevance pour pollution d'origine domestique	11 000,00	10 000,00	10 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	73 000,00	70 000,00	70 000,00
706121	Redevance pour modernisation des réseaux de collecte	6 000,00	5 000,00	5 000,00
74	Subventions d'exploitation		0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		191 499,97	180 000,00	180 000,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	500,00	998,74	998,74
771	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	500,00	998,74	998,74
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		191 999,97	180 998,74	180 998,74
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (8)	20 322,03	19 070,43	19 070,43
777	Quote-part des subvent° d'inv. virées au résultat de l'exercice	20 322,03	19 070,43	19 070,43
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitatio		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		20 322,03	19 070,43	19 070,43
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		212 322,00	200 069,17	200 069,17

+	
RESTES A REALISER 2016 (10)	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	28 401,83
=	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	228 471,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cet article n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	6 079,27	0,00	0,00
203	Frais d'études, de recherche, de développ. et frais d'insertion	6 079,27	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	14 999,56	76 650,70	76 650,70
213	Constructions		56 650,70	56 650,70
2156	Matériel spécifique d'exploitation	14 999,56	20 000,00	20 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	3 661 360,80	4 200,00	4 200,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	3 661 360,80	4 200,00	4 200,00
Total des dépenses d'équipement		3 682 439,63	80 850,70	80 850,70
16	Emprunts et dettes assimilées	12 235,41	12 770,06	12 770,06
1641	Emprunts en euros	12 235,41	12 770,06	12 770,06
Total des dépenses financières		12 235,41	12 770,06	12 770,06
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		3 694 675,04	93 620,76	93 620,76
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	20 322,03	19 070,43	19 070,43
	Reprises sur autofinancement antérieur	20 322,03	19 070,43	19 070,43
1391	Subventions d'équipement	20 322,03	19 070,43	19 070,43
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		20 322,03	19 070,43	19 070,43
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 714 997,07	112 691,19	112 691,19

+

RESTES A REALISER 2016 (10)

3 500 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)

20 832,81

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

3 633 524,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état IIIB3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 480 945,00	0,00	0,00
131	Subventions d'équipement	2 480 945,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 102 857,58	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	505 657,58	0,00	0,00
167	Emprunts et dettes assorties de conditions particulières	597 200,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 583 802,58	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	73 435,98	48 286,49	48 286,49
10222	FCTVA	25 043,00	27 453,68	27 453,68
1068	Autres réserves	48 392,98	20 832,81	20 832,81
Total des recettes financières		73 435,98	48 286,49	48 286,49
TOTAL RECETTES REELLES		3 657 238,56	48 286,49	48 286,49
021	Virement de la section d'exploitation	39 260,65	21 539,00	21 539,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	67 687,79	63 698,51	63 698,51
2803	Frais d'études, de recherche et de dévelop. et frais d'insertion		2 041,20	2 041,20
28156	Matériel spécifique d'exploitation	62 719,80	56 689,32	56 689,32
28158	Autres	4 687,00	4 687,00	4 687,00
2818	Autres immobilisations corporelles	280,99	280,99	280,99
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		106 948,44	85 237,51	85 237,51
041	Opérations patrimoniales (8)		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		106 948,44	85 237,51	85 237,51
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		3 764 187,00	133 524,00	133 524,00

+

RESTES A REALISER 2016 (9)	3 500 000,00
-----------------------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 633 524,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

GRESSE EN VERCORS - 38 - EAU-ASSAINISSEMENT	BP 2017
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	^a 0,00	0,00	^b 0,00	^b 0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	^c 0,00	^d 0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	
---	--

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

A1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel C/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					797 240,00									
1641 Emprunts en euros (total)					797 240,00									
A 0108907-000	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES	22/10/2009		25/03/2010	55 000,00 F			4,3	4,3		T	X	N	A-1
A 0109907-001	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES	24/09/2010		25/12/2010	145 000,00 F			4,3	4,3		T	X	N	A-1
56630	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	10/01/2017		01/01/2018	597 240,00 F			1,5	1,48143		T	X	N	A-1
Total général					797 240,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.
(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

A1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du au 01/01/2017	Durée résiduelle (en	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
Emprunts et Dettes au 01/01/2017												
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		130 129,72					12 770,06	5 391,50	0,00	2 227,16
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		130 129,72					12 770,06	5 391,50	0,00	2 227,16
A 0109807-000	N	0,00		34 533,61	7,92 F			4,3	3 566,49	1 427,95	0,00	0,00
A 0109807-001	N	0,00		95 596,11	8,67 F			4,3	9 203,57	3 963,55	0,00	0,00
55630	N	0,00		0,00	30,75 F			1,49143	0,00	0,00	0,00	2 227,16
Total général		0,00		130 129,72					12 770,06	5 391,50	0,00	2 227,16

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de cocher la case

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.
(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)	
	IV
	A1.4

Structure	Indices sous-jacents	Indices (1) en euros	Indices (2) inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart (3) d'indices zone euro	Indices (4) hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart (5) d'indices hors zone euro	Autres indices (6)
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	2					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	130 129,72					
	Nombre de produits						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
	% de l'encours						
(C) Option d'échange (swaption)	Montant en euros						
	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 : multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
	% de l'encours						
(F) Autres types de structures	Montant en euros						
	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2017 après opérations de couverture éventuelles.

GRESSE EN VERCORS - 38 - EAU-ASSAINISSEMENT	BP 2017
--	----------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	équipements électromécaniques	10	03/02/1995
Linéaire	ouvrages d'art, canalisations	40	03/02/1995
Linéaire	informatique	2	30/03/2000

GRESSE EN VERCORS - 38 - EAU-ASSAINISSEMENT	BP 2017
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		31 840,49	31 840,49
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		12 770,06	12 770,06
1641	Emprunts en euros	12 770,06	12 770,06
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		19 070,43	19 070,43
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	19 070,43	19 070,43
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	31 840,49	3 500 000,00	D001 20 832,81	3 552 673,30

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		112 691,19	III 112 691,19
Ressources propres externes de l'année (a)		27 453,68	27 453,68
10222	Dotations, fonds divers et réserves	27 453,68	27 453,68
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		85 237,51	85 237,51
2803	Frais d'études, de recherche et de dévelop. et frais d'insertion	2 041,20	2 041,20
28156	Matériel spécifique d'exploitation	56 689,32	56 689,32
28158	Autres	4 687,00	4 687,00
2818	Autres immobilisations corporelles	280,99	280,99
021	Virement de la section d'exploitation	21 539,00	21 539,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	112 691,19	3 500 000,00	0,00	20 832,81	3 633 524,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 3 552 673,30
Ressources propres disponibles	IV 3 633 524,00
Solde	V = IV - II (6) + 80 850,70

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

Service d'assainissement (1)

A5.1.1 - SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	8 830,64			
61521	Entretien et réparations bâtiments publics	6 200,00			
6156	Maintenance	2 630,64			
	Total des dépenses réelles	8 830,64		Total des recettes réelles	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00		Total des recettes d'ordre	0,00
	D002 (5)	0,00		R002 (5)	0,00
	TOTAL GENERAL	8 830,64		TOTAL GENERAL	0,00

(1) Compléter soit par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR+crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du conseil administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A5.1.2
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT	

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

Eau (1)

A5.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	66 650,70			
213	Constructions	56 650,70			
2156	Matériel spécifique d'exploitation	10 000,00			
	Total des dépenses réelles	66 650,70		Total des recettes réelles	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00		Total des recettes d'ordre	0,00
	D001 (4)	0,00		R001 (4)	0,00
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	66 650,70		TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00

(1) Compléter soit par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR+crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du conseil administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A5.1.2
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT	

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

Service d'assainissement (1)
A5.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	10 000,00	13	Subventions d'investissement	2 398 000,00
2156	Matériel spécifique d'exploitation	10 000,00	131	Subventions d'équipement	2 398 000,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	3 504 200,00	16	Emprunts et dettes assimilées	1 102 000,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	3 504 200,00	1641	Emprunts en euros	597 240,00
			167	Emprunts et dettes assorties de conditions particulières	504 760,00
	Total des dépenses réelles	3 514 200,00		Total des recettes réelles	3 500 000,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00		Total des recettes d'ordre	0,00
	D001 (4)	0,00		R001 (4)	0,00
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	3 514 200,00		TOTAL GENERAL DES RECETTES	3 500 000,00

(1) Compléter soit par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR+crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du conseil administratif ou si reprise anticipée des résultats).

GRESSE EN VERCORS - 38 - EAU-ASSAINISSEMENT	BP 2017
---	---------

IV - ANNEXES	IV

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL	

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler conformément au plan de compte utilisé.

(3) Si la collectivité a opté pour les provisions semi-budgétaires.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF - SECTION D'INVESTISSEMENT	

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" dans la mesure où il faut établir un état par service.
(2) Détailler conformément au plan de compte utilisé.

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

IV

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D 0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II 180 998,74

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)

III

0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

GRESSE EN VERCORS - 38 - EAU-ASSAINISSEMENT	BP 2017
--	----------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215 (1)
Agent de maîtrise principal	C	0,5	19 000,00
TOTAL GENERAL		0,5	19 000,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D

Présenté par le Maire, Mr Alain ROUGALE,

A Gresse-en-Vercors, le 27/03/2017

Le Maire, Mr Alain ROUGALE,

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 8

Nombre de suffrages exprimés : 10

VOTES : Pour : 10

Contre : 0

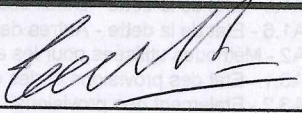
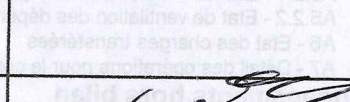
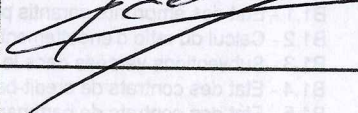
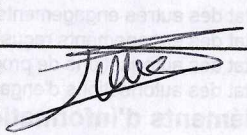
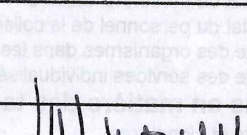
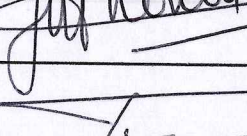
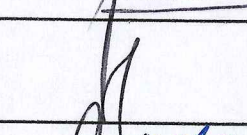
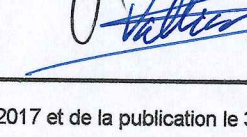
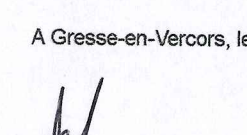
Abstention : 0

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.

A Gresse-en-Vercors, le 27/03/2017

Date de convocation : 22/03/2017

Les membres du Conseil Municipal,

BOUVIER Jean-Pierre	
CALVEZ Gilles	
COTTE Cyril	
GODEAU Christian	
GRABIAS Franck	
LIEVEAUX Jean-Paul	
MARTIN Frédéric	
NOUEN Marie-Ange	
PECOUL Michel-Pierre	
ROUGALE Alain	
VALLIER Sébastien	

Certifié exécutoire par le Maire, Mr Alain ROUGALE, compte tenu de la transmission en préfecture, le 30/03/2017 et de la publication le 30/03/2017.



A Gresse-en-Vercors, le 30/03/2017

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.3 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.4 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

p.5 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.6 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.7 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.8 A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses

p.10 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes

p.11 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.12 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.13 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES

		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
p.14	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
p.16	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes		X
p.17	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		X
	A3.2 - Etalement des provisions		X
p.18	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.19	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p.20	A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation	X	
p.21	A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement	X	
p.23	A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation	X	
p.24	A5.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement	X	
	A6 - Etat des charges transférées		X
	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan			
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		X
p.25	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
	B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.6 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.7 - Etat des engagements reçus		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
C - Autres éléments d'informations			
	C1.1 - Etat du personnel titulaire		X
p.26	C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	X	
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
p.27	D - Arrêté et signatures	X	